



La lettre d'un lecteur

Alors, on y va avec ces éoliennes?

Si on analyse les motivations des farouches opposants au concept, on peut détecter sans peine la frilosité, le conservatisme, l'égoïsme et le manque de logique; en effet, certains s'affichant comme écologistes considèrent l'éolienne comme excellente, mais chez les autres

La nécessité de produire des énergies renouvelables dans notre pays, donc aussi dans notre région de l'arc jurassien, est apparue depuis longtemps. On connaît les limites de l'utilisation de l'énergie produite à partir de matériaux fossiles. On connaît la fragilité de nos réserves en eau. On sait que le géothermique dont on a beaucoup parlé n'est pas utilisable avant longtemps (passage des gaines à côté des nappes phréatiques). L'usage de l'énergie produite par les centrales nucléaires effraie à juste titre, notamment à cause du stockage des résidus du combustible nucléaire (périodicité 140 000 ans).

Deux sources d'énergie renouvelable sont directement utilisables et fonctionnent. Celles produites par l'éolienne et la cellule photovoltaïque.

Il faut ajouter à une production significative de ces énergies propres, la nécessité d'économie d'énergie. Ces trois facteurs sont complémentaires.

La Confédération a émis des recommandations pour planifier les implantations d'éoliennes. Elles sont incitatives et l'application est du ressort des cantons. Celui de Neuchâtel a élaboré un concept qui est actuellement soumis aux communes et organisations

diverses. Il prévoit en tout l'implantation de 59 éoliennes réparties en cinq sites.

Une éolienne permet de fournir en électricité 1000 ménages, donc celles prévues alimenteront 59 000 des 80 000 ménages neuchâtelois.

Cette action est d'autant plus importante qu'une non mise en œuvre du projet ou une mise en œuvre «à la retirette», comme le souhaitent les initiants de l'initiative «Avenir des crêtes», conduiraient certainement à une utilisation démesurée de l'énergie provenant du nucléaire.

En refusant une mise en œuvre du concept neuchâtelois, nous prêterions l'avenir de nos descendants alors que l'utilisation des énergies renouvelables dans les quantités prévues permet à terme de couvrir par ce moyen le 20% de nos besoins.

Si on analyse les motivations des farouches opposants au concept, on peut détecter sans peine la frilosité, le conservatisme, l'égoïsme et le manque de logique; en effet, certains s'affichant comme écologistes considèrent l'éolienne comme excellente, mais chez les autres.

S'il était prévu d'implanter sur un site 50 ou 100 éoliennes, alors il y aurait atteint à

Datum: 02.09.2010

L'EXPRESS

Feuille d'avis de Neuchâtel

L'Express
2001 Neuchâtel
032/ 723 53 90
www.lexpress.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 21'663
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich



Themen-Nr.: 605.11
Abo-Nr.: 605011
Seite: 2
Fläche: 29'730 mm²

l'environnement. Par contre, une implantation de huit à neuf machines sur chaque site serait non seulement acceptable mais positive en atténuant par quelques touches claires l'austérité de nos paysages jurassiens.

Si les Chaux-de-Fonniers du 19^e siècle avaient été aussi frileux et conservateurs que les initiants, la ville actuelle n'existerait pas et nous ne figurerions pas avec Le Locle au patrimoine mondial de l'Unesco.

Alors, on y va avec ces éoliennes? Oui, cela en vaut vraiment la peine.

FRANCIS BÉGERT
LA CHAUX-DE-FONDS